

TRIBUNE DES ATHÉES

NUMÉRO 154

47^{ème} année

2017/1

Fondateurs : Albert Beaugnon et Auguste Closse

Directeur de la publication : Johannès Robyn Secrétaire de rédaction : Jean-Max Capmarty

ISSN : 0222-5816 Maison des associations, 15 passage Ramey Boite 64 75018 Paris

PARAÎT 4 FOIS PAR AN – ABONNEMENT 20 EUR - UNION DES ATHEES - C.C.P. : 1560-00X CLERMONT FERRAND

SITE INTERNET : <http://atunion.free.fr> E-MAIL : robynjohannes@gmail.com - capmarty.jean-max@orange.fr



DANS CE NUMERO

Solution finale	Fulvio Caporale	p. 3	La C.I.A. et la laïcité	J.P. Moyon	p. 11
Contre les femmes	J. Bezecourt	p. 4	Un livre sur Meslier	J.P. Moyon	p. 12
Intelligent design		p. 8	La méthode Coué	J.P. Moyon	p. 12
Paix dans le ciel	D. Rome	p. 9	Les chroniques de Max Bayard		p. 12
Stigmatisation	J.M. Capmarty	p. 11	Convocation à l'Assemblée Générale		p. 16

LIVRES DISPONIBLES à l'Union des Athées (en fonction du stock restant) Livrés après paiement, port en sus. Commandes à l'adresse de l'Union des Athées, comme figurant en bas à gauche.

Libellez les chèques au nom de l'Union des Athées s.v.p. !

ANTHOLOGIE DES SANS DIEU	EUR 5,00
JEHANNE LA PUCELLE (F. Maquet)	5,00
ET VOILÀ POURQUOI ILS NE CROIENT PLUS (H. Goutemiel)	5,00
CE DONT JE SUIS SÛR (J. Bournisien)	5,00
ENQUÊTE SANS SALAMALECS CHEZ MAHOMET (Saint Damien)	10,00
ÉGLISE, QU'AS-TU FAIT DE L'ÉVANGILE DE LA VIE (B. Alexandre)	27,00
CRÉATION OU ÉVOLUTION ? (B. Alexandre)	22,00
LA SCIENCE ET LE CRÉPUSCULE DES DOGMES (B. Alexandre)	29,20
L'ABSENCE D'ÊTRE DE DIEU (Noël Rixhon)	18,00
NOTRE EGLISE A NU	5,00

**ANTHOLOGIE DES ATHÉES
ET DES SANS DIEU
À LIRE À OFFRIR À MÉDITER
48 pp € 5,00**

**EST-CE QUE JE SUIS A JOUR DE MA
COTISATION OU DE MON ABONNEMENT ?
Vous posez fréquemment cette question**

*Sur l'étiquette, le 1^{er} nombre à gauche est votre numéro d'adhérent si vous êtes membre. Le nombre juste à côté indique la date de votre dernier abonnement.
Si ce sont des zéros, c'est qu'il y a (très) longtemps que vous n'avez plus rien payé.
Le nombre à droite, indique la dernière année pour laquelle vous êtes en règle de cotisation éventuelle (membres).*

Tout courrier doit être envoyé à l'adresse ci-dessous, sauf en cas de correspondance privée avec un membre du bureau.
Dans ce cas ne mentionnez que le nom du destinataire, à l'exclusion de toute autre indication du genre : Union des Athées ou Tribune des Athées.

**UNION DES ATHÉES
BOITE N°64
MAISON DES ASSOCIATIONS
15 PASSAGE RAMEY
75018 PARIS**

**Pour des raisons de commodité de gestion,
l'année de l'abonnement est l'année civile
au cours de laquelle vous avez payé.**

BUREAU DE L'UNION DES ATHÉES

élu à l'assemblée générale du 21 mai 2016 :

Johannès Robyn, Président,
mail : johannesrobyn@gmail.com
tel/fax : (0032) (0) 2 217 90 49

Attributions décidées

lors de la séance de bureau du 20 juin 2015 :

Victoria Thérame, Vice-Présidente,
courriel : victoria.therame@orange.fr
Jean-Max Capmarty, secrétaire / trésorier
courriel : capmarty.jean-max@orange.fr
Raymond Roze des Ordons, relations publiques
courriel : r.rozedesordons@wanadoo.fr
Grignon Jean-Pierre, webmestre
Jean-Claude Dubois, administrateur
Jean-Paul Moyon, administrateur
Guy Simonet, administrateur

Abonnement annuel (4 N^{os}) à la "Tribune des Athées"

**20, 00 € à virer, pour les abonnés et membres de l'Union des Athées, de France et de Belgique, au compte "Union des Athées", CCP 1560-00 X CLERMONT FD ;
CODE IBAN : FR47 2004 1010 0301 5600 0X02 482
CODE BIC : PSSFRPPCLE
avec la mention : "abonnement" (préciser l'année)**

Les membres et abonnés de l'Association Belge des Athées doivent payer sur le compte de cette association.

Les cotisations (15, 00 €) (et les dons) peuvent se faire sur les mêmes comptes, avec la mention : "cotisation" (+ année).

On peut aussi envoyer des chèques, au nom de : "Union des Athées" - En France, à notre adresse ci-dessous

Si vous êtes à la fois abonné et membre, ne faites qu'un seul règlement du montant total soit 35 €

Si vous ne savez plus si vous avez payé votre cotisation ou votre abonnement à la "Tribune", voyez l'étiquette collée sur votre enveloppe ou informez-vous par mail auprès du trésorier ou lisez l'encadré ci-contre

Tous les chèques et virements doivent être libellés à l'ordre de "l'Union des Athées ».

Les articles signés ne reflètent que l'opinion de leurs auteurs et n'engagent aucunement l'Union des Athées.

INTERNET
Visitez notre site
<http://atunion.free.fr>
<http://athees.fr>
<http://athees.be>

Participez à notre groupe de discussion
<http://fr.groups.yahoo.com/group/athees>

Reprographie : B-EST PRINT I Tél. 01 61 44 08 05 • 72 av. de l'Europe
Marne La Vallée - 77184 Emérainville

SOLUTION FINALE

L'expression "solution finale", appliquée aux juifs et adoptée par Hitler, fut inventée par Saint Cyrille, Père de l'Église

Fulvio Caporale, in *L'Ateo* 109/6 2016 – p. 12
Traduction : Lucien Lane (1)

Presque tous les catholiques, dans les inévitables petites disputes de village ou de faubourgs des grandes villes, type Peppone et Don Camillo, un modèle exporté partout et, hélas, encore présent, prennent le parti du curé, même quand il s'agit d'un authentique, émérite imbécile, peut-être même de la variante pédophile, car ils sont convaincus que c'est seulement en adhérant à ses positions, quelles qu'elles fussent, qu'ils augmenteraient les possibilités de sauver leur âme, en supposant qu'il y ait vraiment une âme à sauver.

Peut-être, car ils ressentent la nécessité de faire partie d'un troupeau (de fait, ils chantent : « rien ne peut me manquer dans tes prés ») et ainsi, embringués comme brebis, et peut-être aussi le besoin instinctif de se fier à un pasteur, d'autant mieux s'il est « bon » (« bon pasteur », une des dénominations bibliques de J.C.) !

Même les malheureux sur Terre, les mal nés ou simplement, les mal foutus, les imprésentables, ceux qui toujours derniers d'une société où la présence esthétique est déterminante dans l'échelle des valeurs, fabulent et attendent un autre monde de meilleure justice, tandis que dans l'attente, aujourd'hui, sur cette même Terre où ils vivent négligés par tous les autres, la belle Sophia Loren continue par hobby à collectionner tous les bijoux du monde...

L'au-delà ! Un marché et un mirage sous la houlette des religions qui profitant sournoisement de l'espérance naturelle de l'homme en un prolongement, quel qu'il soit, de sa vie, dominant depuis des millénaires les destinées du monde, lequel a pourtant vu naître et mourir des empires très puissants et se désagréger et finir misérablement des agglomérats de peuples qui semblaient destinés à durer.

À l'inverse, à rester immuablement depuis des millénaires, on retrouve seulement les églises et les confessions religieuses qui, entretemps, accumulent la plus grande part des richesses et des trésors de toutes sortes, seulement car elles promettent (et elles mentent en le sachant pertinemment !) cet hypothétique prolongement de l'existence.

Ceux qui croient aux miracles et qui les invoquent (comme si on pouvait tenir pour crédible un Dieu qui vous fait guérir et fait crever de cancer tant d'autres, seulement car vous l'avez prié!), qui s'inspirent auprès d'une littérature fleurie qui décrit des guérisons imprévisibles, des aveugles qui retrouvent la vue, des paralysés qui remarchent, des morts qui ressuscitent, etc. Des événements inexplicables par la science comme ceux-ci se vérifient journallement aussi dans les institutions hospitalières, même dans d'autres religions...

et personne ne s'est jamais demandé pourquoi dans cette série longue, détaillée et millénaire de cas, jamais un bras ou une jambe n'a repoussé... Ou peut-être, n'était-ce pas à la portée d'un Dieu tout puissant ?

Pour ne rien dire des gros crédules de la carotte et du bâton, croyant en un Dieu auquel à un certain moment de son existence sempiternelle, qui sait pourquoi, lui est venue l'envie de créer un monde plein d'illusions et de promesses, pour le confier ensuite à l'homme pour une courte vie terrestre, [un monde] où seule est éternelle la damnation finale pour qui s'est employé [durant sa vie terrestre] à aimer, à vivre plus intensément, à désirer, tandis que le paradis est l'apanage de celui qui accepte de vivre prosterné en conformité avec ce qui est prescrit par l'Église et les prêtres.

Un paradis décrit par la confession catholique qui n'arrive même plus à fasciner autant ; la vision et la contemplation pendant l'éternité du dieu suprême pouvait apparaître une gratification, mais paraît seulement une solution aseptisée à celui qui est accoutumé aux passions terrestres... Et au fond, chaque être imagine un paradis à sa mode ; celui-ci espère retrouver et embrasser à nouveau ses familiers disparus ; ces autres rêvent du culte des arts, de la beauté, de la musique ; cet autre met au premier plan ses amies, ses relations amoureuses ! Et l'Église ne met pas en cause ces interprétations non canoniques et partant illégitimes, car elles font son jeu...

En somme, les pères l'embrouille qui au Concile de Nicée en 325 décidèrent, après crépages de chignons et discussions à propos du sexe des anges, que même les femmes (enfin !) auraient droit à une âme et opérèrent la première, quoique sommaire, description du paradis, de l'enfer et du purgatoire, auraient pu inventer quelque chose de mieux. Peut-être le monde des béatitudes, en réalité un peu grossier, promis quelque temps plus tard par Allah est-il plus sexy ? Oh, si on pouvait revenir du néant, de son sommeil éternel, à la vie pour un instant seulement, un seul des milliards et des milliards d'humains déjà (tré)passés et révéler la supercherie.

Au-delà des suggestions, des espérances, des imaginations d'autres mondes, des fables jamais démontrées et indémontrables, sur les questions que la religion généralement pose et que personne ne peut résoudre, existe néanmoins un fait réel et concret, à la portée de notre connaissance et de notre jugement : l'histoire-même de l'Église catholique, qui nous permet d'approcher de la vie, de l'enseignement et de l'œuvre des saints, des prêtres et des pasteurs.

Même si elle est peu répandue et peu connue la vie d'un des saints les plus titrés, Cyrille, Évêque d'Alexandrie, que l'Église catholique fête encore aujourd'hui le 27 juin, élevé à rien moins que la dignité de Docteur de l'Église par le Pape Léon XIII en 1882 ! Et je vous demande pardon, si à peine parle-t-on de Saint Cyrille, il me vient à l'esprit une blague profane que nous racontions enfants, dans laquelle à Saint Cyrille pour des raisons de rime [à Cyrille] était attribuée une bite comme une aiguille et qui ne pouvait dès lors s'épandre qu'avec des microbes auquel [Cyrille] on opposait Saint Hilaire, lequel au contraire ne pouvait – en raison de ses dimensions – que poser son organe sur les rails du

chemin de fer (toujours pour la rime à Hilaire) pour faire dérailler les rapides.

Mais au-delà de la blague et des moqueries, Saint Cyrille fut en fait un assassin sanguinaire et avec son armée personnelle de plus de 600 guerriers armés, terrorisa et persécuta les Juifs avec des meurtres et des massacres, jusqu'à inventer pour eux, lui en premier, mais personne ne le rappelle, cette « solution finale », qui fascina tant Hitler, 1500 ans après, qu'il en fit son programme. Et quel but !

Et on lui doit aussi une autre expression réutilisable par l'Église à d'autres moments ultérieurs, quoique inaugurée au IV^{ème} siècle après JC, la « chasse aux sorcières » qui fit de la philosophe, astronome, mathématicienne et très belle femme Hypathia d'Alexandrie sa première victime, laquelle avait eu le tort de se déclarer païenne... Elle fut attaquée, emmenée dans une église où elle fut écorchée jusqu'à l'os avec des coquilles d'huîtres (ostrakoi), ainsi que le racontent les chroniques chrétiennes de l'époque. Et puis, on brûla ses restes.

Mais un autre des exploits de cet authentique criminel, que l'Église porte encore, de manière inexplicable, à la gloire des autels fut son chef-d'œuvre. Après des années de campagne de diffamation, il convainquit ses acolytes que la bibliothèque d'Alexandrie contenait seulement des œuvres immorales et démoniaques et il en ordonna la destruction. Brûlèrent alors de la main de ces chrétiens fanatiques 700.000 livres et documents qui rassemblaient le meilleur de la culture et de la science des âges anciens et le chemin ascendant de la civilisation en subit alors un dommage irréparable.

(1) Fulvio Caporale, né à Trivigno (Potenza), où il réside, a fondé et dirigé le mensuel de culture « La Grande Lucania ». Musicien, professeur de lettres aux lycées, il a à son actif de nombreuses publications parmi lesquelles « Come fosse primavera » (Laterza, Bari) et plus récemment, « Il Villaggio sull'altopiano » (Telemaco, Acerenza)

Le traducteur : Lucien Lane, alias Luciano Lasino, vient de la plus haute antiquité, où il vécut sous le nom de L'Âne d'Or et se plaît à traduire parfois certains textes. À propos de Lucanie, Lucien Lane raconte toujours qu'il a promené Carlo Levi du côté d'Aliano, là où le Christ n'a jamais mis le pied.



LES RELIGIONS CONTRE LES FEMMES

Jocelyn Bezecourt

S'il est un domaine où semble crédible l'œcuménisme tant prôné, hypocritement, par Jean Paul II, c'est bien celui du mépris des femmes et de la restriction de leur personnalité à la seule fonction procréatrice. Monothéismes comme polythéismes n'ont jamais accepté que les femmes occupent un rang égal aux hommes dans leurs sociétés ; les accuser sournoisement des perversions masculines est un meilleur rempart contre l'aspiration à leurs droits légitimes. Mais les démocraties ont été bien lentes à reconnaître l'importance qui leur est due.

Le christianisme et le Nouveau Testament

Le Nouveau Testament est composé des quatre évangiles de Matthieu, Marc, Luc et Jean et d'une collection de textes relatant les premiers pas de l'évangélisation du pourtour de la mer Méditerranée par Paul principalement mais aussi Jacques, Pierre, Jean et Jude. Confondre les épîtres de Paul avec des lettres effectivement écrites par Paul serait une grande naïveté étant donné les nombreuses réécritures et retouches apportées aux textes dans les premiers siècles de la chrétienté.

Les quatre évangiles ne doivent leur célébrité qu'à la sélection, effectuée progressivement par les évêques des premiers siècles, des quatre versions les moins contradictoires de la vie de JC parmi une soixantaine de textes. Ces derniers, malchanceux, reçurent le nom d'apocryphes. Les actes des apôtres, diverses épîtres et l'apocalypse sont analysés en détachant le mépris pour les femmes intrinsèque aux textes et pas seulement à leur interprétation par les croyants.

La femme chrétienne n'est qu'un ventre. Destinée à procréer, elle reste soumise à son mari comme son mari est le sujet du Christ, lui-même fils de Dieu. Le christianisme est très fervent de ce genre de classement rapide des personnes et des valeurs. L'ordre est donné en (1 Cor 11, 3) : "Le Christ est le chef de tout homme, l'homme est le chef de la femme, et Dieu le chef du Christ" (traduction de Pierre de Beaumont, Fayard Mame, 1973). Afin que le message soit bien entendu, le Nouveau Testament réaffirme ces vues scandaleuses en (Ephé 6, 21-24) : "Dans la crainte du Christ, soyez tout dévouement les uns aux autres, les femmes pour leur mari comme au Seigneur, car leur mari est la tête de la femme comme le Christ est la tête de l'église, son corps, dont il est le sauveur. L'église est tout dévouement au Christ, qu'il en soit toujours de même pour les femmes vis à vis de leur mari." La femme est au service de l'homme (Colo 3, 18) : "Femmes, soyez tout dévouement pour vos maris comme il convient à des personnes unies au Seigneur".

d'après Charlie Hebdo 11 août 2004

La relégation de la femme au rang de servante prend des accents musulmans en (1 Cor 11, 5-6) lorsque

le port du voile s'impose comme unique solution à la perversité féminine : "Toute femme qui prie ou parle sous l'inspiration de Dieu sans voile sur la tête, commet une faute identique, comme si elle avait la tête rasée. Si donc une femme ne porte pas de voile, qu'elle se tonde; ou plutôt, qu'elle mette un voile puisque c'est une faute pour une femme d'avoir les cheveux tondus ou rasés." Et plus loin, en (1 Cor 11, 10) : "C'est pourquoi la femme doit avoir la tête couverte, signe de sa dépendance par respect des messagers de Dieu".

C'est donc au nom du respect que les femmes chrétiennes, comme les musulmanes, se voient imposer le port d'un torchon infamant, signe du machisme intrinsèque à toute religion. La masculinité des mythes, en dehors de l'oppression des femmes, trouve aussi sa pleine expression dans la violence requise à l'imposition des dogmes.

La pudeur vestimentaire ne se limite pas au voile mais est définie en (1 Pier 3, 3) : "Votre parure ne sera pas extérieure: ondulations des cheveux, bijoux d'or, élégance des toilettes; elle sera toute intérieure: une âme douce et paisible en son secret. Voilà ce qui est précieux au regard de Dieu.". Toutes au couvent! L'adultère féminin est condamné en (Rom 7, 3) mais rien n'est dit sur un comportement similaire de la part du mari. Même situation pour le veuvage où aucune exigence n'est assénée au veuf alors que la veuve est destinée à l'adoration de son dieu (1 Tim 5, 5-7).

Le mépris de la femme ne se limite pas au rapport hiérarchique qui l'attache à son mari mais s'étend à ses capacités intellectuelles (1 Cor 14, 34-35) : "Que les femmes se taisent pendant les assemblées; il ne leur est pas permis d'y parler, elle doivent obtempérer comme le veut la loi. Si elles souhaitent une explication sur quelque point particulier, qu'elles interrogent leur mari chez elles, car il n'est pas convenable à une femme de parler dans une assemblée". Une fois encore, la Bible fait preuve d'une remarquable clarté.

Et pour couper court à toute critique, l'énervement prend le rédacteur de (1 Tim 2, 12-14) : "Je ne permets pas à la femme d'enseigner, ni de faire la loi à l'homme, qu'elle se tienne tranquille. C'est Adam en effet qui fut formé le premier, Eve ensuite. Et ce n'est pas Adam qui se laissa séduire, mais la femme qui séduite, a désobéi.". La misogynie chrétienne n'est que l'expression de la faute originelle, un artifice pratique pour désigner le bouc émissaire. Mais le salut existe (1 Tim 2, 15) : "Néanmoins, elle sera sauvée par la maternité". Un ventre, tel est l'unique rôle de la femme dans une société chrétienne.

Le mépris de la femme assure à la religion chrétienne un pouvoir renforcé dans la mesure où la moitié de la population est privée du droit de parole et maintenue dans une position subalterne. Mais, paradoxalement, les penchants mystiques sont plus fréquents chez les femmes que chez les hommes. Il s'agit donc d'une situation absurde où la population féminine alimente une foi qui l'opprime et cherche son salut dans sa soumission. Plus que jamais, la Bible reste la meilleure

lecture pour se libérer d'une religion méconnue par ses adeptes.

L'islam et le Coran

La traduction du Coran utilisée est celle de Kasimirski publiée par Flammarion

La condition féminine fait partie des plus grands scandales générés par le Coran. La hiérarchie entre femmes et hommes doit obéir à la règle machiste fort répandue (II, 228) : "Les maris sont supérieurs à leurs femmes". La femme idéale est plus proche de l'esclave soumis que d'une personne apte à décider de sa vie (IV, 38) : "Les hommes sont supérieurs aux femmes à cause des qualités par lesquelles Dieu a élevé ceux-là au dessus de celles-ci, et parce que les hommes emploient leurs biens pour doter les femmes. Les femmes vertueuses sont obéissantes et soumises." Ou encore, sur la servitude à laquelle la femme est assignée (VII, 188) : "C'est lui qui vous a créés tous d'un seul homme, qui en a produit son épouse afin qu'il habitât avec elle, elle porta d'abord un fardeau léger et marchait sans peine."

A quand l'abrogation du code de la famille ?, par Dilem

La femme est une possession du mâle dont il peut disposer comme bon lui semble, tant en ce qui concerne l'épouse (II, 223) : "Les femmes sont votre champ. Cultivez-le de la manière que vous l'entendrez, ayant fait auparavant quelque acte de piété.", que les filles (II, 220) : "Ne donnez point vos filles aux idolâtres tant qu'ils n'auront pas cru.". Et comme tout bien de consommation est jeté lorsqu'il n'a plus les faveurs de l'utilisateur, la femme peut être répudiée avec facilité et la procédure est précisée en (II, 229 à 233) et (LXV, 1 à 4).

Le mépris dans lequel sont tenues les femmes éclate dans l'équivalence "1 homme = 2 femmes" lors de la recherche de témoins dans le règlement d'un litige (II, 282) : "Appelez deux témoins choisis parmi vous; si vous ne trouvez pas deux hommes, appelez-en un seul et deux femmes parmi les personnes habiles à témoigner; afin que, si l'une oublie, l'autre puisse rappeler le fait.". Cette même inégalité de traitement prévaut aussi dans les droits de succession (IV, 12) : "Dieu vous commande, dans le partage de vos biens entre vos enfants, de donner au fils mâle la portion de deux filles; s'il n'y a que des filles, et qu'elles soient plus de deux, elles auront les deux tiers de la succession; s'il n'y en a qu'une seule, elle recevra la moitié." ; voir aussi (IV, 175).

La primauté de l'homme provient de son apparition première (III, 193) : "Les femmes sont issues des hommes.", et (IV, 1) : "O hommes! craignez votre seigneur qui vous a créés tous d'un seul homme; de l'homme il forma sa compagne.". La polygamie est officiellement acceptée en (IV, 3) : "Si vous craignez d'être injustes envers les orphelins, n'épousez que peu de femmes, deux, trois ou quatre parmi celles qui vous auront plu.", et Mahomet montre l'exemple (XXXIII, 6) : "Le prophète aime les croyants plus qu'ils ne s'aiment eux-mêmes; ses femmes sont leurs mères." et (XXXIII, 27) ainsi que (XXXIII, 47) : "O prophète! il t'est permis

d'épouser les femmes que tu auras dotées, les captives que Dieu a fait tomber entre tes mains, les filles de tes oncles et de tes tantes maternels et paternels qui ont pris la fuite avec toi, et toute femme fidèle qui livrera son cœur au Prophète, si le Prophète veut l'épouser."

Le machisme musulman ne se limite pas à établir une supériorité homme - femme mais prévoit aussi la réprimande violente et l'exprime avec la plus grande clarté (IV, 38) : "Vous [les hommes] réprimanderez celles dont vous avez à craindre l'inobéissance ; vous les relèguerez dans des lits à part, vous les battrez ; mais aussitôt qu'elles vous obéissent, ne leur cherchez point querelle. Dieu est élevé et grand.". Le Coran montre ici son vrai visage de religion rétrograde et agressive, qui ne survit que par la terreur qu'il inspire aux unes et par l'attribution d'une supériorité factice à des hommes dépourvus de raison.

De même en (IV, 19) : "Si vos femmes commettent l'action infâme (l'adultère), appelez quatre témoins. Si leurs témoignages se réunissent contre elles, enfermez-les dans des maisons jusqu'à ce que la mort les visite ou que Dieu leur procure un moyen de salut.". La mort pour les femmes adultères, seul remède pour un islam brutal qui, par contre, n'envisage pas le cas de l'homme adultère. Autre exemple d'infidélité conjugale à la charge des épouses en (LXVI, 10), avec toujours la mort comme issue pour une religion de la domination masculine. Appeler à la mort de l'autre, de celui qui est différent, n'est pas la marque d'une réflexion particulièrement élaborée comme voudraient nous en persuader les théologiens.

La psychose musulmane sur la nocivité de toute forme de coquetterie féminine trouve son origine en (XXIV, 31) et a, depuis, donné lieu à une généralisation délirante. Le point culminant en est le port du voile, prescrit dans le cas d'une conversation avec les femmes de Mahomet (XXXIII, 51) : "Si vous avez quelque demande à faire à ses femmes, faites-la à travers un voile; c'est ainsi que vos cœurs et les leurs se conserveront en pureté." De même en (XXXIII, 57) : "O prophète! prescrits à tes épouses, à tes filles et aux femmes des croyants, d'abaisser un voile sur leur visage. Il sera la marque de leur vertu et un frein contre les propos des hommes."

Remarque que le port du voile par les hommes aurait le même effet "protecteur", mais cette suggestion n'est probablement que blasphème. La femme soumise et devant fuir les regards masculins n'a pas à espérer d'émancipation au paradis (XXXVII, 52) : "Auprès d'eux [les justes au paradis] seront des femmes au regard modeste, et leurs égales en âge.". Enfin, les femmes ne sont qu'une marchandise dont la valeur dépend de leur soumission à l'islam (LX, 10).

Le Coran réduit donc la femme au rang de spectatrice et domestique de l'homme. Elle peut être échangée ou rejetée comme pour tout produit de consommation courante; elle est à la charge du mari au même titre que le bétail. Le maître peut disposer d'elle comme il l'entend et user de la force à son encontre.

L'adultère semble être une exclusivité féminine, le mâle n'étant pas redevable envers son sujet. Parler ici de misogynie est trop faible pour exprimer le mépris et la soumission dont les femmes sont l'objet. On ne peut que constater que le monde musulman actuel est resté fidèle à ces préceptes préhistoriques. L'Iran l'a rappelé en 1995 à la conférence de Pékin sur la condition féminine (même attitude inacceptable de la part du Vatican). Le port du voile, commandé par le Coran, est adopté à des degrés divers: foulard qui se limite à la couverture de la chevelure, tissu qui ne laisse que les yeux comme unique appel au secours, grilles infligées par les Talibans, ou encore couverture complète du visage. Officiellement un rempart contre les regards masculins déplacés, ce voile protège plus efficacement les sociétés musulmanes contre leur propre barbarie en soumettant au silence la moitié de leur population.

Le judaïsme et la Genèse

"Sois béni, Seigneur notre Dieu, Roi de l'Univers, qui ne m'as pas fait femme", une des prières que tout bon juif doit prononcer chaque matin.

Pure invention de quelques mâles qui auraient détourné le message biblique ? Pas vraiment car dans la Bible, qui s'ouvre par le livre de la Genèse, il ne faut pas attendre longtemps pour apprendre que l'homme n'a effectivement fauté que parce que la femme l'y a entraîné. La pomme dégustée dans le Jardin d'Eden par la gourmandise féminine propulse l'humanité dans le Mal.

Ce dieu, qui paraît-il n'est qu'amour, condamne alors la femme à enfanter dans la souffrance et l'assigne à l'obéissance perpétuelle à son mari (Genèse 3, 16) : "Le Seigneur dit ensuite à la femme: « Je rendrai tes grossesses pénibles, tu souffriras pour mettre au monde tes enfants. Tu te sentiras attirée par ton mari, mais il dominera sur toi »". La version biblique de "Qui aime bien châtie bien"...

Après l'épisode de Caïn et Abel, fils d'Adam et Eve dans cette fable multimillénaire, suit la longue énumération de la descendance d'Adam jusqu'à Noé où seuls les enfants mâles se voient nommés ; une dynastie n'a que faire des filles dans sa transmission. Idem pour la liste de la filiation de Sem, fils de Noé, jusqu'à Abraham. Avec ce dernier patriarche, les femmes commencent à faire parler d'elles, ou plus exactement c'est leur ventre qui entre en scène.

Mais toutes n'ont pas un rôle de premier plan. Sara, épouse d'Abraham, est stérile. La cause n'est pas précisée mais aucun croyant n'osera exiger de son dieu qu'il lui en donne une justification. Abraham en serait-il alors réduit à un amour uniquement charnel avec son épouse légitime? La perpétuation d'une race soumise à son dieu oppresseur exige au contraire son tribut de nouveaux nés afin de mieux le célébrer et le servir. Il est donc permis à Abraham de s'acoquiner avec Agar, l'esclave de Sara, et Ismaël viendra au monde peu de temps après. Abraham, père d'un enfant hors mariage... Sara, retrouvant sa fécondité, put alors accoucher d'un fils, Isaac. Enfin, après le décès de Sara et parce qu'il ne sert à rien de se

morfondre dans le veuvage, Abraham prit une troisième femme qui porta à huit le nombre de ses enfants, tous des garçons naturellement. Aurait-on idée d'assurer une lignée par le sexe fautif?

Si Abraham a montré une réelle virtuosité dans la reproduction divinement assistée, Jacob, son petit fils, en suivit les préceptes avec encore plus de succès. Jacob sut exploiter toutes les ressources de la polygamie que son grand père n'aurait certainement pas dénigrées. Et le bilan est éloquent: un père, Jacob, quatre femmes dont deux légitimes, treize enfants. Les esprits mauvais imagineront immédiatement que ces treize rejetons furent exclusivement des fils mais la mansuétude divine prendra en défaut ces blasphémateurs: le treizième enfant est une fille, résidu inutile d'une procréation abondante dont la finalité était uniquement la création d'Israël.

Les douze garçons seront les chefs des douze tribus d'Israël. Objets de consommation épisodique, les quatre femmes de Jacob ne sont que des utérus dont les souhaits, les angoisses, les personnalités n'intéressent pas les rédacteurs multiples de la Genèse. Il est à noter qu'une femme est mentionnée d'autant plus longtemps qu'elle est fertile; le sort des épouses stériles étant expédié en quelques lignes (jamais il n'est question de stérilité masculine ce qui participe précisément de la culpabilisation systématique de la femme).

Pourtant, certaines d'entre elles ont droit à quelque apparition sans rôle reproductif. La condamnation n'en est que plus ferme où les seuls traits féminins se résument au commerce de leur sexualité (Genèse 19, 6) et à la séduction perfide comme compagne du mensonge (Genèse 39, 7-20).

Mais la perversité féminine éclate aussi dans la seule fonction reproductrice que lui reconnaît la Bible, preuve que la nocivité intrinsèque de la femme s'insinue même dans ce qui devrait la grandir. Loth, neveu d'Abraham, a deux filles célibataires. Soucieuses de procréer, elles enivrent leur père et, par l'inceste, parviennent à leurs fins.

La Bible n'est donc qu'un ouvrage abject et répugnant, incarnation d'un machisme religieux pour lequel une femme ne reçoit de statut que dans la maternité.

L'hindouisme

Si une femme ne vaut pas grand chose, une veuve en vaut encore moins. Sachant qu'une femme ne voit son existence acceptée que pour la survie de la race ou l'assistance du mari, le décès de ce dernier rend alors son existence superflue. L'hindouisme propose une solution dont l'horreur le dispute à l'animalité : le bûcher! Dénommée le sati, la crémation d'une veuve, vivante, sur le bûcher de son mari défunt signifie à l'épouse son inutilité.

Il serait naïf de supposer cette tradition barbare enterrée dans les profondeurs de l'histoire, un cas a été observé en août 2002 près de Bhopal en Inde. Une

femme est morte dans les flammes du bûcher funéraire de son mari âgé de 70 ans, mais bien qu'il y ait eu plus d'un millier de témoins oculaires, les conditions exactes semblent assez difficiles à déterminer. Que la veuve se soit précipitée dans le feu d'elle-même enjointe par une foule extatique ou qu'elle y ait été poussée par des parents pressés de récupérer ses terres, il s'agit bien d'une mort commise au nom de sa future divinisation.

Des cérémonies de recueillement ont eu lieu peu de temps après dans les temples voisins pour célébrer la déesse Sati Devi qu'elle était devenue et pas pour s'apitoyer sur cette fin barbare et insensée. Les hindous ont plus soif de nouveaux sacrifices et d'idoles supplémentaires que de justice sociale. Il faut que noter que ce village, situé dans une région pauvre de l'Inde, a connu cinq sati en 150 ans.

La société hindoue réserve un traitement extrêmement cruel aux veuves. Elles sont souvent victimes de crimes sociaux, violées et punies par le rejet social. Le sati peut être demandé par la belle famille qui tire profit de l'élimination de l'héritière des biens du mari. Des lois existent comme celle sur le remariage des veuves afin de garantir les acquis des jeunes veuves, mais l'hostilité sociale contre les veuves demeure encore actuellement bien réelle.

En 1987, le sati d'une femme âgée de 27 ans était devenu une affaire nationale. Bien que morte elle aussi devant des milliers de témoins, il n'a pas été possible d'établir si elle avait sauté dans le feu ou si elle y avait été jetée par ses gendres. Et là encore, des célébrations religieuses perpétuent toujours le "sacrifice".

Sur le site de la Bibliothèque Nationale de France, une gravure représente le sati dans l'ouvrage *Morceaux choisis de lettres édifiantes et curieuses écrites des missions étrangères*, Antoine Caillot, Paris, Brunot-Labbé, 1826.

Le bouddhisme

Bien qu'il aime à se parer d'oripeaux exotiques, le bouddhisme n'a pas plus de considération pour les femmes que ses collègues mono ou polythéistes. Seule sa distance des sociétés européennes semble lui conférer une aura de respectabilité, la lecture des textes ne la justifiant pas.

Raoul Vaneigem rappelle dans son livre *De l'inhumanité de la religion* (page 113) :

"Enfin à ceux qui verraient dans le bouddhisme une religion moins brutale et plus ouverte au sentiment d'émancipation, il n'est pas inutile de rappeler quelques préceptes de la Précieuse Guirlande des avis au roi, que le Dalaï Lama ne dédaigne pas de citer et d'approuver dans son ouvrage, Comme la lumière avec la flamme:

L'attrance pour une femme vient surtout
De la pensée que son corps est pur

Mais il n'y a rien de pur
 Dans le corps d'une femme
 De même qu'un vase décoré rempli d'ordures
 Peut plaire aux idiots
 De même l'ignorant, l'insensé
 Et le mondain désirent les femmes
 La cité abjecte du corps
 Avec ses trous excréteurs les éléments,
 Est appelée par les stupides
 Un objet de plaisir".

Un des textes fondamentaux du bouddhisme, le canon pali, exprime lui aussi sans ambiguïté cette misogynie (cité dans *Le bouddha*, Henri Arvon, PUF, 1972) :

"Aussi le bouddha ne cesse-t-il de mettre ses disciples en garde contre la séduction insidieuse exercée par la femme: «Il faut se méfier des femmes, leur recommande-t-il. Pour une qui est sage, il en est plus de mille qui sont folles et méchantes. La femme est plus secrète que le chemin où, dans l'eau, passe le poisson. Elle est féroce comme le brigand et rusée comme lui. Il est rare qu'elle dise la vérité : pour elle, la vérité est pareille au mensonge, le mensonge pareil à la vérité. Souvent j'ai conseillé aux disciples d'éviter les femmes.»"

Ce n'est qu'à contrecœur que le bouddha accepta des nonnes dans sa communauté, en leur imposant toutefois huit règles très contraignantes pour les maintenir dans un état d'infériorité.

17 janvier 2003 toujours d'actualité !

INTELLIGENT DESIGN

OU

LE DESSEIN INTELLIGENT

Le *dessein intelligent* expliquerait l'apparition de la conscience et de l'intelligence sur notre planète affirment ses partisans. C'est la position de Theillard de Chardin, et le jésuite ajoute que la déité a eu besoin de s'incarner en homme, le Christ, (« Pourquoi pas en femme ? », dirait une féministe) pour, en quelque sorte posséder sa création !. Questions :

1. Pourquoi cette intelligence initiale aurait-elle eu besoin de la maturation sur des milliards d'années pour faire surgir une étincelle de vie et d'intelligence sur une petite planète ? Et même si on me rétorque que pour cet être tout-puissant et éternel le temps ne compte pas (nos années-lumière ne sont que des secondes à son échelle) pourquoi cette maturation, qui a vraiment existé, a-t-elle été nécessaire ?
2. Pourquoi l'épisode des dinosaures ? Dans un projet ou un dessein volontaire cela ressemblerait

à un essai manqué. Le hasard ne répond-il pas mieux à cette question ?

3. Pourquoi une intelligence supérieure nous a-t-elle si peu dotés sur le plan de l'intelligence ? Les religieux ont évidemment des réponses : c'est pour nous éprouver, nous donner le choix entre le bien et le mal, nous élever de la matière à la béatitude abstraite. Mais nous demanderons alors en quoi la matière qui se transforme sans arrêt, qui meurt et renaît sans arrêt, qui se disperse et se recombine sans arrêt peut mener à une pure abstraction mieux que l'abstraction elle-même ?
4. Pourquoi ceux qui donnent des réponses péremptoires sur dieu, l'âme, les outre-mondes s'abritent-ils derrière des « paravents » : « Nous sommes trop faibles, trop indignes pour comprendre, les mystères nous dépassent », etc ? Dans ce cas, pourquoi ne font-ils pas de recherches, au lieu de rester sur des positions millénaires? En effet pourquoi cette intelligence supérieure n'aurait donné que des informations partielles et seulement à quelques-uns, il y a des siècles ...tout en voulant que chacun la connaisse ? Pourquoi cette intelligence si prolifique dans les temps passés refuserait à présent des informations éclairantes à ses adeptes ? Cette intelligence supérieure est bien facétieuse dit Cyrano de Bergerac. (Le philosophe !)
5. Pourquoi est-il plus aisé à notre intelligence limitée (quand nous la faisons fonctionner !) d'éliminer de notre destin, une intelligence supérieure plutôt que le hasard ? Descartes voulant prouver Dieu en raison n'y parvient pas mieux que celui qui opte pour le hasard.
6. Pourquoi cette intelligence parfaite ne fait-elle pas que de la perfection ? Leibnitz affirme que le monde qui existe est le meilleur des mondes possibles. Si c'est un fait du hasard admettons-le. Mais si c'est l'œuvre volontaire d'un être parfait on peut noter des imperfections (Les catastrophes, les maladies, les infirmités, le vieillissement, la mort des enfants, etc). Traditionnellement les religieux affirment que c'est à cause du péché.
7. Pourquoi le péché a-t-il été possible ? Les religieux répondent : parce que l'homme jouit du libre arbitre, le choix entre le bien et le mal. Mais le jeu n'était-il pas faussé au départ par notre nature elle-même ? N'était-ce pas un enjeu trop grand pour un être trop faible ? Adam n'a pas choisi d'être Adam, dit Sartre.
8. Dans la perspective de la réalité du *dessein intelligent*, quelle relation y aurait-il entre les religions et l'auteur de ce dessein ? En effet les

religions font appel à la crainte, à l'espoir, aux angoisses, aux superstitions, aux tabous, aux traditions, etc. mais jamais au raisonnement, à la réflexion, à l'analyse critique, à l'intelligence.

9. Si l'auteur de l'univers était un mathématicien, un ingénieur, un concepteur hors pair, serait-il pour autant un être sensible ? D'ores et déjà on pourrait augurer qu'il n'en est rien. Au contraire, la sensibilité à la douleur d'autrui, au désarroi, au chagrin semblent lui être complètement étranger. Sauf à reprendre l'idée de péché ou de l'insensibilité du créateur, comment penser que cette intelligence surhumaine, qui joue avec les mondes par une puissance sans limite puisse commettre des actions aussi maladroites, ou les rendre possibles, envers des êtres sensibles qu'elle a créés ?
10. Enfin comment des êtres aussi faibles, aussi dépourvus de capacité, pourraient-ils offenser un être qui serait au-dessus de tout pouvoir, au-delà de l'espace et du temps, dont la puissance serait illimitée dans tous les domaines ? Comment cette superintelligence pourrait-elle être blessée par nos petites manières, alors qu'elle serait elle-même notre créatrice et pourrait nous faire disparaître aussi simplement qu'elle nous aurait fait surgir ?
11. Quand on étudie le problème de *l'intelligent design*, il suscite plus de questions qu'il n'apporte de réponses.
La Bible répond mieux que la science à ce genre de plan préétabli : en effet, elle pose la terre, les êtres humains et les animaux comme étant conçus directement. Et, d'autre part, quand les humains offensent le créateur, il les noie, il s'en débarrasse comme le ferait tout créateur logique et tout-puissant.
12. *L'intelligent design* n'est pas une nouvelle façon d'aborder la question de la foi. C'est un rafistolage parce que les religions ne peuvent plus ignorer certaines données scientifiques, notre parenté avec les animaux, l'évolutionnisme, la physique quantique, etc.



PAIX DANS LE CIEL (12)

D. Rome

Pour solliciter Dieu, le Saint Portier profita d'une accalmie dans les activités célestes qui avaient concerné la densité thermique du cosmos.

- Votre Déité, dit Saint-Pierre, je suis confus de revenir sur cette question mais les âmes s'ennuient au Paradis.
- Vous M'en avez déjà maintes fois parlé, dit le Très-Haut et actuellement, Je suis trop occupé pour M'intéresser à des questions secondaires.
- Mais, Seigneur, le problème devient sérieux. Certes elles sont heureuses d'être en Votre Divine Présence, mais par Votre don d'ubiquité Vous êtes ailleurs dans une multitude de lieux ; elles le sentent et elles éprouvent une certaine frustration.
- Voyez-vous ça ! dit Dieu. Vont-elles se syndiquer ? Faire grève ?
- Eh bien, il faut reconnaître que les divertissements sont insignifiants. Il y a bien les cérémonies de louange, les chorales saintes, les processions commémoratives mais c'est mince pour emplir une éternité. Et puis les enfants deviennent insupportables : l'éducation n'est plus la même qu'autrefois quand les petits s'asseyaient et se taisaient pendant des heures...

Devant l'air exaspéré du Très-Haut, l'Apôtre esquissa :

- ...encore je ne vous parle pas des ados...
- Cessez vos jérémiades dit Dieu. Vous M'avez regardé ? Est-ce que Je suis le dieu des distractions et des fêtes foraines ? Je suis le Dieu des Armées, c'est écrit en toutes lettres dans les Livres Saints. Il est dit : « Vous marcherez après l'Eternel, vous Le craindrez, vous garderez Ses commandements, vous obéirez à Sa voix, vous Le servirez. »
- Mais, Seigneur, justement, ce qui les ennuie c'est de ne rien faire. Vous avez puni les humains par le travail mais ils ont aimé cela. Vous avez interdit les péchés pourtant c'est ce qui a pimenté leur vie et malgré les innombrables douleurs ils se sont attachés à leur « vallée de larmes » et bien sûr leurs âmes en ont été imprégnées.

Cependant l'Apôtre s'échauffait d'autant plus qu'il voyait les Anges et les Archanges très attentifs à ses propos.

- Vous vous faites bien du souci pour peu de choses, dit le Créateur.

— Votre Dèité, je pense au jour du Jugement Dernier quand ils seront tous ressuscités ; nous aurons non seulement les âmes mais aussi les corps, Comment vais-je pouvoir gérer tout cela ; pour laver les corps, il ne suffit pas d'une simple absolution, il faut des douches, du linge... et puis maintenant il leur faut du déodorant... des crèmes dépilatoires...

— Allons ! Allons ! Interrompit le Très-Haut vous avez décidément des préoccupations trop humaines et trop terrestres.

L'éternité c'est fait pour désapprendre la finitude. Vous avez encore un long travail à faire sur vous-même, dit le Seigneur.

Quelques instants plus tard Il disparut avec SaCéleste Troupe parmi les étoiles et il fut ainsi à travers les siècles des siècles, par les espaces intersidéraux, dans l'immense vortex des mondes infinis.

PAIX DANS LE CIEL (22)

Devant le soleil couchant Saint-Pierre s'essayait à la méditation comme le lui avait conseillé le Très-Haut. Les nuages se coloraient au-dessus de la mer avec des nuances de porcelaine tandis que l'horizon s'enflammait comme si, soudain, un volcan avait surgi des eaux.

Mais l'Apôtre était trop prosaïque pour s'attarder ainsi.

Quand il sentit que le Tout-Puissant pouvait être accessible à ses préoccupations, il revint aux sujets terrestres qui le tourmentaient.

— Seigneur, dit-il, le pape François vient de canoniser Mère Teresa...

— Bien, fit Dieu, évasivement.

— Si je peux me permettre, dit l'Apôtre, je trouve que Vous n'êtes pas très généreux avec les personnes sanctifiées.

— Que voulez-vous dire ? s'enquit le Très-Haut. Ne sont-elles pas bien accueillies et célébrées ici dans le paradis ?

— Oui bien sûr mais, Seigneur, sur terre elles ont peu de pouvoir ; elles ne font que quelques petits miracles ; ça étonne un peu sur le moment mais rien de spectaculaire.

— Eh bien, fit Dieu, voilà une belle affaire !

— C'est-à-dire que les peuples sont de plus en plus exigeants, ils s'habituent aux performances ... (l'Apôtre hésita)

— Allez au fond de votre pensée, dit Dieu avec amabilité.

— Une religieuse paralysée aurait retrouvé l'usage de ses jambes après avoir prié Mère Teresa avec ferveur. Mais, Seigneur, si Vous considérez un savant comme Pasteur, il a sauvé des milliers de malades par ses découvertes... et aussi des moutons, ajouta le Saint-Portier qui aimait les bêtes.

— Un miracle ne s'explique pas, dit le Tout-Puissant, péremptoire. C'est pour cela que l'on emploie le mot « miracle » ; c'est fait pour ceux qui croient et même prier ne suffit pas : c'est aléatoire.

— Comme une loterie ? demanda Saint-Pierre, naïvement.

— Si vous voulez. Notez que le pape quand il est malade ne va ni à Lourdes ni à Fatima. Il fait venir ses médecins choisis parmi les meilleurs du moment ; c'est plus sûr !

— Moi j'aime bien les miracles, dit Saint-Pierre, ça plait aux foules.

— Justement, dit Dieu, si Nous en abusions cela n'aurait plus aucun effet.

Sur ces paroles l'Eternel, le Dieu des armées, se tourna vers l'univers.

« Quelles nouvelles ? » demanda-t-Il aux Archanges qu'Il tenait pour les surveillants du cosmos.

Les Chérubins avaient fait exploser des étoiles massives, chacune libérant de l'énergie à travers l'espace autant qu'un soleil pendant toute son existence.

« Seigneur, répondirent-ils en se prosternant, ce sont les Dominations qui forment leurs jeunes recrues et d'ailleurs ils attendent l'inspection des troupes par Votre Divinité »

PAIX DANS LE CIEL (23)

Ce matin- là, Dieu avait tonné d'une manière divinement efficace car Il Se fit entendre par- delà les plus lointaines galaxies, au-delà des univers parallèles.

Quand Il parut dans la salle de réunion, Ses nobles traits reflétaient plus que jamais Sa Divine Majesté. Personne ne savait ce qui avait motivé cette sainte colère mais chacun se sentait quelque peu coupable et les mines contrites n'étaient pas feintes.

Les comptes rendus concernant les travaux sur la courbure de l'espace-temps furent intéressants et

fructueux. Dieu sembla satisfait et l'atmosphère se détendit.

Saint-Pierre en toute innocence demanda :

- Votre Dêité, l'humour n'est-il pas une tentation inventée par le démon ?
- Pourquoi dites-vous cela ? demanda le Très-Haut, distraitemment.
- Eh bien ! Seigneur, le pape François dit prier pour avoir « un sens de l'humour », il a dit aussi : « l'humour est une grâce que je demande tous les jours ».
- Vous devenez un peu dur d'oreille avec l'âge, fit Dieu avec douceur, il a dû parler d'amour, l'amour du prochain...
- Non ! Non ! Seigneur, il s'agit bien d'humour. Or j'ai cherché dans les textes sacrés, le nouveau et l'ancien Testaments, les Actes des Apôtres, l'Apocalypse de St Jean, les Epîtres, les Bulles, les antiphonaires, les catéchismes et je n'ai trouvé aucune trace d'humour. A peine un jeu de mot de la part de Votre Divin Fils quand il m'a dit : « Tu es Pierre et sur cette pierre Je bâtirai mon Eglise »
- En effet ! dit le Créateur, sans y prêter attention.
- Il me semble, continua le Saint-Portier, avec une témérité candide, que ce sont surtout les impies qui se servent de l'humour. Ils raillent les Saints Mystères, ils font rire aux dépens des fidèles, ils moquent les vénérables traditions, ils tournent les croyances en dérision... ils cherchent même à Vous ridiculiser...
- Ne les a-t-on pas malmenés ? interrompit Dieu. Torturés ? Brûlés vifs ? Occis ?
- Oui, votre Dêité !
- Je pense que François a décidé d'être plus clément envers les pécheurs et de laisser faire la justice Divine. Si J'ai bien suivi l'affaire, cela serait un progrès par rapport à ses concurrents en théologie qui continuent de pratiquer le massacre à tout-va. Le pape est sur le bon chemin. Ainsi a-t-il fait célébrer une messe, par les évêques Français, pour les enfants victimes de prêtres pédophiles. Ce n'est pas encore de l'humour. Ce n'est qu'un début mais c'est déjà prometteur.

Par-devers lui Saint-Pierre fulmina : « Plus personne n'est coupable ni les enfants, ni les pécheurs. On rigole de tout, y a plus rien de sacré ! »

STIGMATISATION

Un dialogue imaginaire par J.M. Capmarty

Ah monsieur, c'est atroce ces attentats de Paris, on se demande qui a pu faire une chose pareille ?

Des protestants ?

Certainement pas, il n'y avait rien à gagner.

Alors, ce sont des catholiques, comme ceux qui ont déclenché le massacre de la Saint Barthélémy ?

En rien, monsieur, ils n'auraient pas massacré d'autres catholiques.

Je vois, ce sont encore ces crapules de bouddhistes !

Oh, monsieur, ce sont des pacifistes.

Comme au Cambodge sous Pol Pot, vous plaisantez. Mais non, ce ne sont pas des bouddhistes.

Je soupçonne les juifs, on ne se méfie jamais assez de ces gens là avec leurs rites bizarres.

Que nenni, les juifs n'y sont pour rien, ça s'est passé en plein sabbat.

Alors, ce sont des musulmans ?

Ah, monsieur s'il vous plait, pas de stigmatisation !!!

LA LAÏCITÉ VUE PAR LA C.I.A.

Jean-Paul Moyon

Pages 250-251 un paragraphe sur le rôle de la laïcité, extraits du livre :

"Le paradoxe du progrès" vu par la C.I.A pour les 20 prochaines années .

Le rapport que le nouveau président des U.S.A. a trouvé dans son bureau ovale.

contact@editionsdesequateurs.fr

12euros, en vente partout.

Une des réponses possibles à l'intensification des violences religieuses sera de se tourner vers la laïcité, ou de s'écarter des affiliations religieuses en général. A l'échelle mondiale, les personnes ne s'identifiant à aucune religion représentent le troisième groupe le plus important après les chrétiens et les musulmans, et les sondages suggèrent que le nombre de personnes non croyantes (mais pas leur pourcentage) augmentera probablement partout dans le monde, y compris en Asie-Pacifique, en Europe et en Amérique du Nord.

Même les états où la religion est hautement intégrée aux structures gouvernementales pourraient connaître une légère augmentation de la désaffiliation et des idées laïques. Des sondages d'opinion mettent en évidence une augmentation des citoyens saoudiens affirmant être athées.

Ennahda, le parti au pouvoir en Tunisie, a récemment déclaré se définir comme comme un parti "démocrate musulman" et non « islamiste", imputant cette décision notamment aux connotations sensibles associées à ce dernier terme.

UN LIVRE SUR MESLIER UN AUTRE AVEC COUÉ

Jean-Paul Moyon

Jean Meslier curé d'Etrépigny (de 1689 à 1729) athée et révolutionnaire. Quatrième page de couverture : né à Mazerny (Ardennes) en 1664, se laisse, comme il le dit lui-même, facilement conduire par ses parents, vers la carrière ecclésiastique. Formé au séminaire de Reims, il devient à 25 ans, curé d'Etrépigny et Balaives. Il le restera jusqu'à sa mort, 40 ans plus tard, en 1729.

Après un conflit avec le seigneur du lieu en 1716, sanctionné par son archevêque, il purge une retraite d'un mois au séminaire de Reims. Sans doute est-ce à partir de là qu'il met en chantier son Mémoire.

Le jour, il exerce comme prêtre et, la nuit, il rédige le testament qu'il entend laisser à ses paroissiens et à l'humanité en général, une oeuvre où il détruit la religion qui soutient l'ancien régime, jette les bases d'une société égalitaire et appelle à la révolution.

Il s'attache à démontrer que dieu n'a pas créé le monde, que la matière construit toute chose, que l'âme n'est pas immortelle et que dieu n'existe pas. Athée et matérialiste, il est un précurseur qui dépasse, par l'amplitude de sa théorie, tous les penseurs.

Les auteurs : Yvon Ancelin est professeur des écoles retraité, il a effectué de nombreuses recherches d'archives à propos du curé Meslier afin de comprendre son engagement philosophique et social ; il présente dans ce volume, l'environnement géographique et historique qu'a connu Jean Meslier.

Serge Deruette est docteur en sciences politiques de l'université libre de Bruxelles, il enseigne notamment l'histoire des idées politiques à l'université de Mons (UMONS). Déjà l'auteur d'un livre sur Jean Meslier publié en 2008, il s'est attaché à analyser l'oeuvre et à en dégager sa portée.

Marc Genin est professeur des écoles retraité.

Roland Desné, le préfacier, est professeur honoraire de l'université de Reims.

Itinéraire philosophique d'un ancien télévangéliste vers l'athéisme. Zoé Carle est la traductrice pour la version française publiée en novembre 2011 par H&O éditions cs 0001 34270-Le Triadou
fax : 0467582346 e-mail : heto1@wanadoo.fr

Le point remarquable de ce témoignage est que l'auteur a pu guérir seul de la « religiosité », comme le curé Meslier, ce qui rend tout à fait valable la méthode Coué : la maîtrise de soi-même par l'autosuggestion consciente.

L'éditeur Marabout savoir pratique a publié une brochure sur Emile Coué né en 1857 à Troyes. C'est comme pharmacien qu'il s'est aperçu des bienfaits de la suggestion.

Volume 3514 dans la collection psychologie, les 173 pages du texte sont introduites par le docteur Jean Thuillier et publié en août 1997.

En vente chez votre libraire habituel.

JULES - CÉSAR VANINI

Max Bayard

Ce futur philosophe athéiste est né dans le village de Taurisano, au sud de l'Italie, région fertile des Pouilles, en 1585. Son père, propriétaire terrien, était âgé quand sa mère, de petite noblesse espagnole, était encore jeune et belle. A cette époque, la région relevait de la couronne d'Espagne de Philippe III.

Attiré par les études mais de peu de moyens, il entre comme novice chez les Carmes et devient docteur en droit civil et droit canon de l'Université de Naples en 1606, après cinq années scolaires pendant lesquelles, en rupture avec l'enseignement officiel qui le déçoit, il apprend à réfléchir par lui-même en s'appuyant sur les faits plutôt que de s'en remettre passivement à une autorité purement livresque.

Ayant prononcé ses vœux complets de moine carme, il est amené à célébrer la messe et à prêcher à Naples et alentours ; après quoi il part pour Padoue compléter ses études de théologie et s'engagera dans un long périple à travers l'Europe, avec comme principales étapes Venise, Gênes, Londres où il tâte de la prison dans la Tour pour un premier motif religieux, mais il s'échappe, Paris et finalement Toulouse où on l'arrêta, le jugea en cour criminelle et le condamna à mort, le samedi IXème jour de l'an MVICXIX, sous Louis XIII dit le Juste.

Conduit au bûcher place du Salin portant un cartel contenant ces mots « *Athéiste et blasphémateur du nom de Dieu* », il dit « *Allons, allons mourir en philosophe* ». Alors le bourreau l'attacha au poteau d'exécution, lui coupa la langue dans un effrayant beuglement, l'étrangla et mit le feu aux fagots puis dispersa les cendres au vent, non sans avoir confisqué ses biens, ce que nulle génération n'a jamais oublié.

Il n'avait que 34 ans d'une vie de lumière et de courage ; refusant jusqu'au bout de ses forces le pardon promis aux pécheurs repentants, ne voulant pas invoquer la grâce de Dieu.

Outre ses discours et ses prêches, Vanini a écrit deux oeuvres majeures :

Amphitheatrum Aeternae Providentiae Divino-Magicum - Amphithéâtre de l'éternelle providence divino-magique - soit cinquante exercices, 1615

De Admirandis Naturae Reginae Deaeque Mortalium Arcanis - Dialogues sur les Secrets admirables de la Nature, reine et déesse des mortels, 1616

Le premier est publié à Lyon et soulève immédiatement une vive controverse. Pour les uns, il contient des arguments très solides et des plus pertinents en faveur de la sainte doctrine des maîtres en théologie sacrée.

Pour d'autres au contraire, c'est un vulgaire recueil de blasphèmes contre la Sainte Eglise catholique et romaine, malgré le permis d'imprimer avec privilège du Roy. Un censeur toulousain écrira « *C'est un livre très pernicieux ; il enseigne l'athéisme en faisant semblant d'être un grand protecteur de l'honneur de Dieu* ». Une démarche fréquente à l'époque de l'Inquisition qui laissait si peu de place à la liberté d'expression.

Le second, appelé aussi *Dialogues sur les secrets de la Nature* paraît à Paris en toute légalité avec des parrainages distingués et connaît un succès immédiat. Mais la Faculté de théologie de la Sorbonne ne va pas tarder à s'inquiéter et même à le condamner, car « *par une feinte grossière* » Vanini a critiqué l'athéisme pour mieux en présenter les principes et la philosophie : nier l'existence de Dieu et de l'âme éternelle, rejeter les révélations bibliques et les miracles qui cachent des causes naturelles, blasphémer contre le prétendu divin JC et sa mère faussement vierge, affirmer enfin que le monde et la nature sont éternels et qu'on ne peut rejeter l'idée de l'apparition naturelle de l'homme, un animal comme les autres, annihilant du même fait le roman de la Genèse.

Donc, refus du dogmatisme religieux et du surnaturel. Revendication des libertés intellectuelles fondées sur la raison humaine en écartant la Providence divine. Un scandale éclata et le livre fut condamné au feu en place publique après quoi son auteur jugea opportun de quitter Paris pour Toulouse où il changea de nom en restant Carme ? On connaît l'issue hélas fatale, moins de vingt ans après le martyre de Giordano Bruno à Rome ; mais il ouvrait la voie aux Libertins du XVIIème siècle (Cyrano de Bergerac et de nombreux autres).

Ces éléments me sont fournis par Emile Namer (Librairie philosophique J.Vrin, 1980). Les deux livres sont en latin (non traduits) et sans doute sont-ils difficiles à saisir compte tenu de la fameuse *feinte grossière* commune pour l'époque qui a soulevé tant de discussions. On voit simplement que Vanini a cherché à s'exprimer sur la nature (avec ou sans majuscule) comme Lucrèce avant lui - *De Rerum Natura*, 50 avant notre ère - et plus tard d'Holbach - *Système de la Nature ou les Loix du Monde physique et du Monde moral*, 1770 - questions toujours actuelles d'ailleurs (Marcel Conche).

La N/nature de toute éternité pour l'éternité, espace cosmique infini, quand pourtant tous ses composants sont

mortels ! tel est le crédo de l'athée d'hier et d'aujourd'hui sans culte ni cérémonie ; ni reine ni déesse.

IMPIÉTOYABLES

En arabe coranique, *Kâfir* désigne les impies, les incrédules, les infidèles et les négateurs.

Prenons par exemple la sourate 23 dite *des Croyants*, assez claire à ce sujet. Versets 62 et 63 : « *Nous détenons un livre qui énonce la stricte vérité, et les hommes ne seront pas lésés. Mais les cœurs des impies restent à l'écart du Coran, plongés dans l'erreur, sans compter d'autres méchantes actions qu'ils n'hésitent pas à accomplir* ». Versets 64, 65 « *Et lorsque enfin Nous aurons châtié les plus opulents parmi eux, ils pousseront des cris d'angoisse. Cessez de vous lamenter aujourd'hui, car vous ne recevrez de Nous aucun secours !* ».

Châtiés vifs, c'est à voir du côté du prétendu Etat islamique, bien après le Déluge génocidaire (sourate 41) ; châtiés morts, *ceux-là auront tout perdu et auront la Géhenne pour séjour éternel où les flammes leur lècheront le visage, pendant que leurs lèvres se crisperont de douleur* (versets 103 et 104). « *Restez-y et ne M'adressez plus la parole* » (verset 108). Car « *Même si Nous leur faisons miséricorde et les débarrassons du mal qui les ronge, ils ne persisteraient pas moins dans leur rébellion aveugle* » (verset 75 de la même sourate).

On sait que le Coran du VIIème siècle s'inscrit expressément dans la continuité des textes bibliques et évangéliques en citant les prophètes, dont David et Jésus précédant Mahomet.

Or dans cette très abondante littérature on trouve les psaumes de David dont le 59-6 dit « *Toi l'Eternel, Dieu des armées, Dieu d'Israël, Lève-toi pour châtier* (tiens, déjà ce gros mot) *toutes les nations ; N'aie pitié d'aucun de ces méchants infidèles !* ».

Et le psaume 58 expose en longueur ce qui les attends : « *Le juste sera dans la joie, à la vue de la vengeance ; il baignera ses pieds dans le sang des méchants* » (versets 11 et 12) après les horribles châtiments promis dans d'autres textes de l'Ancien testament aux méchants, aux menteurs, aux impies.

Reste le Nouveau testament avec les Evangiles et les instructions de Jésus à ses apôtres partis « *au milieu des loups* » convertir par tous les moyens les païens, « *les esprits impurs* », car « *N'allez pas croire que je sois venu apporter la paix sur la terre ; je ne suis pas venu apporter la paix, mais bien le glaive. Oui, je suis venu séparer l'homme de son père, la fille de sa mère, sa belle-fille de sa belle-mère : on aura pour ennemis les gens de*

sa maison. *Qui aime son père ou sa mère plus que moi n'est pas digne de moi ; qui aime son fils ou sa fille plus que moi n'est pas digne de moi. Craignez celui qui peut faire périr âme et corps dans la Géhenne* » autre gros mot, le tout dans Matthieu 10 TOB.

Religions d'amour mais, comme on dit, *qui aime bien châtie bien (mal)*.

Religions impietoyables à l'encontre des mécréants, des libre penseurs et des gentils blasphémateurs.

LE NOBLE CORAN

C'est le livre sacré des musulmans, paroles du dieu unique à Mahomet son prophète par la bouche de l'ange Jibrîl (Gabriel) : la Révélation (Wahy). D'abord à La Mecque dès 610 puis à Médine jusqu'en 632, date de la mort de Mahomet.

Il est composé de 114 sourates de longueur variable, portant un nom distinctif, et divisées en un nombre variable de versets (âyat) plus ou moins longs, en prose, rédigés en arabe local ancien d'accès difficile qu'il était théoriquement interdit de traduire dans des langues vulgaires ; mais il en existe plusieurs traductions en français !! avec en regard la version arabe.

Au début, la Parole était enregistrée sur divers supports par les compagnons du prophète qui ne savait pas écrire : du cuir, des omoplates d'animaux, des écorces d'arbres ou des branches de palmier. Mais la mémoire et l'oralité des hommes des tribus nomades jouaient le rôle essentiel dont pourtant je doute vu l'énormité et la complexité du texte.

En vérité, le corpus actuel du coran (canon) a été peu à peu élaboré au cours des deux premiers siècles de l'hégire (calendrier lunaire musulman qui débute en l'an 622, date de la migration de La Mecque à Médine) avec tout ce que cela suppose de débats et d'innovations liées à cette époque reculée.

Souvent il se répète, parfois il est carrément obscur ou alors il se contredit (versets abrogeants et abrogés) et de ce fait il sème la confusion, d'où la multitude d'écoles théologiques et exégétiques des origines à nos jours qui se querellent et s'affrontent pas toujours pacifiquement sur mille questions tournées dans tous les sens: principal exemple, la profonde division, parfois militaire, entre sunnites et chiites. Sans compter les docteurs de la loi, le cordouan Ibn Rushd (Averroès, 1126-1198) largement contesté, les confréries, les maîtres spirituels et leurs disciples, les anachorètes, les mystiques soufis semi-clandestins et parfois des poètes persans, tels que Ibn Arabi, Farid-ud-Din Attâr (1140-1230), Djalâl al-

Dîn Rûmî (mort en 1273), Mucharrif al-Din Saadi (1184-1290), l'émir algérien Abd el-Kader (1808-1883) et ses *Ecrits spirituels* (Editions du Seuil) pour les plus célèbres et les plus anciens. Des textes ésotériques qui échappent à mon entendement dans leur subtilité extrême.

Il annonce les délices du paradis et les feux de l'enfer (la géhenne) à la fin du monde; la paix ou la guerre et alimente ainsi tous les fantasmes, même de nos jours. Il enseigne une morale rigoriste qui porte sur les relations avec les femmes (polygamie), les héritages, les manières de manger, de boire et de s'habiller, plus quelques autres détails de la vie courante, dont les ablutions rituelles purificatrices. C'est le code de la loi divine absolue, la charia (sharî'a) de mauvaise réputation car cruelle et qui doit être réformée, mais où, quand et comment ?

Par-dessus tout, c'est le coran qui détermine et fixe comme les plus grandes obligations pour les croyants, *les cinq piliers de l'islam* : la profession de foi (shahâda, « attester qu'il n'y a de divinité que Dieu et que Muhammad est Son Prophète »), les cinq prières (salât) quotidiennes à des moments précis du jour et de la nuit, le jeûne (sawm) du mois de Ramadan, le pèlerinage à La Mecque autant que faire se peut, au moins une fois dans sa vie (hajj) et s'acquitter de l'aumône légale (zakât).

Il existe aussi *six piliers de la foi* : croire en dieu unique et miséricordieux, en ses anges, ses écritures ante islamiques, ses prophètes depuis la nuit des temps, la résurrection des morts, le destin et la prédestination pourvoyant à toute chose et guidant les hommes.

La question qui se pose est de savoir s'il doit être suivi à la lettre (le littéralisme salafiste ou wahhabite) ou s'il peut être lu dans son rapport au monde moderne et même occidental : par exemple, peut-il supporter une lecture française en accord avec la laïcité ?

En définitive il s'agit de savoir si dieu a bien parlé une fois pour toute, sans retouche ni interprétation possibles ou s'il continue à conseiller ses adeptes qui ont d'autres problèmes que les bédouins du VIIème siècle ; d'ailleurs, la pratique musulmane n'a jamais cessé d'évoluer au fil des temps.

Dans les mosquées, les fidèles se contentent de relire les pages qui leur sont agréables et confortent leur foi, ce qui est plutôt le cas des personnes âgées ; les jeunes se bornant à pratiquer de courtes prières journalières, sauf dispenses légales ou simple oubli !

Le jour sacré des musulmans est le vendredi, quand celui des juifs est le samedi et celui des chrétiens

le dimanche : trois monothéismes dont la source première est la bible, ce qui les unis dans la division...

Retenons bien que le Coran a fait l'objet de millions d'interprétations savantes et contradictoires en quatorze siècles et que le pur littéralisme est la grande faiblesse des débutants ou de ceux qui ne se donnent ni le temps ni la peine de réfléchir aux textes qu'ils annoncent.

Le merveilleux prophète de l'Islam, qui fut avant tout un être de lumière, ne peut pas vouloir que des règles édictées par lui jadis, deviennent, avec l'inévitable évolution du temps, des motifs de souffrir.

Pierre Loti *Les désenchantées – Roman des harems turcs contemporains* 1906.

On peut aussi lire *Les Orientales* de Victor Hugo (1829) consacrées à la libération de la Grèce, qu'il soutenait, et qui contiennent de nombreuses pages étonnantes sur la barbarie ottomane : *Le voile, Chanson de pirates, Les têtes du sérail, Cri de guerre du mufti, etc.*

SAINTE LAÏCITÉ

Fin 2016, les sapeurs-pompiers départementaux fêtèrent bruyamment leur « patronne », Sainte- Barbe, en présence des autorités publiques dont la préfète en grande tenue. D'ailleurs, ils ont une statue de la sainte dans leur caserne.

En ce début janvier 2017, avec un peu de retard, c'est le colonel décoré des gendarmes du Maine-et-Loire qui s'exprime pour la Sainte-Geneviève, « patronne » des gendarmes, sous l'œil attentif de la préfète en tenue officielle.

Manque sur la photo de mon journal l'évêque en chasuble d'or.

POISSON D'AVRIL

Courrier de l'ouest du 3 avril 2017

1)- L'évêque d'Angers se désole de ce que « *nos villages sont nombreux à ne plus avoir de curé. Le nombre d'ordinations diminue très sensiblement dans nos diocèses et cela crée des difficultés pour couvrir le territoire comme jadis.* » C'est alors qu'il vient de recruter un prêtre Burkinabé.

2)- Celui-ci déclare avoir été bien accueilli par des paroissiens plutôt âgés, « *il manque la tranche 15-50 ans* », et il est très étonné d'arriver dans un pays « *où l'Eglise est minoritaire.* »

3)- Le maire d'une petite commune rurale dit que « *l'entretien de l'église sans intérêt architectural lui coûte les yeux de la tête* » au détriment d'autres investissements collectifs alors qu'il n'y a plus qu'une poignée de pratiquants du dimanche, « *surtout des gens âgés et des enfants ; il manque les adolescents et les jeunes adultes.* » Et conclut : « *Pas besoin d'être anticlérical pour en convenir, c'est cher la messe et cher le paroissien. Il faudrait dépoussiérer la loi de 1905.* »

Car c'est bien cette loi plus que centenaire qui fait obligation à l'Etat et aux collectivités locales de la République - articles 13 et 19 - d'entretenir à grands frais et coûte que coûte le gros œuvre des édifices des cultes catholique, protestant ou juif antérieurs à 1905, l'islam étant arrivé trop tard, sauf la mosquée de Paris !

Résumons : sans la loi de 1905, les religions seraient à la rue et les finances publiques se porteraient mieux. Transigeons : s'en tenir aux monuments classés en tant que patrimoine historique national, chefs d'œuvres de nos architectes, ingénieurs et ouvriers des temps anciens.

CONVOCACTION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUTAIRE ÉLECTIVE DE L'UNION DES ATHÉES

Samedi 3 juin 2017 à 14 H 30
Maison des Associations, 15 passage Ramey PARIS XVIII

- Ordre du jour :**
- 1 - décompte des pouvoirs
 - 2 - rapport moral et administratif
 - 3 - rapport financier
 - 4 - décharge aux membres du bureau
 - 5 - présentation des candidats
 - 6 - élections
 - 7 - montant de la cotisation
 - 8 - questions diverses

Le droit de vote est réservé aux seuls adhérents en règle de cotisation.
Les adhérents désireux de se présenter comme candidats au bureau ou à la présidence doivent faire parvenir leur candidature au secrétaire :

M. Jean-Max CAPMARTY
40 bd de l'Europe
F – 44220 COUERON

avant le samedi 22 MAI 2017 au plus tard.

Appel aux candidats !

Le bureau est toujours incomplet. Tout membre désireux de s'investir (un peu) est non seulement le bienvenu mais vivement souhaité.

Des candidatures pourront éventuellement être reçues en assemblée générale pour autant que celle-ci marque son accord.

Ne perdez pas votre voix : les adhérents empêchés d'être présents peuvent donner leur pouvoir à un adhérent de leur choix. Ce pouvoir doit être conforme au modèle ci-dessous, signé et daté et doit parvenir **chez le secrétaire, M. CAPMARTY, pour le samedi 14 MAI 2016 au plus tard** (il suffit de compléter et envoyer celui ci-dessous – on peut également le faxer au (00 32) (0)2 217 90 49).

Je, soussigné(e).....adhérent(e)
n°

donne pouvoir à M(ME).....adhérent(e)
n°

Pour voter en mon nom à l'assemblée générale statutaire de l'Union des Athées du 3 juin 2017 sur les points prévus à l'ordre du jour mentionnés dans la convocation.

Fait
à.....Le.....
...

Signature :